



Échelle: 1:5 000

- ZONES URBAINES**
- UC (Centre ancien du bourg)
  - UE (Extensions pavillonnaires)
  - UL (Équipements collectifs)
  - UA (Zones d'activités)
- ZONES D'URBANISATION FUTURE**
- TAUE (A vocation d'habitat)
  - TAUL (A vocation d'équipements collectifs)
  - TALIA (A vocation économique)
- ZONES AGRICOLES**
- A (Espace agricole)
  - AI (STECAL à vocation d'activité économique)
- ZONES NATURELLES**
- N (Espace naturel)
  - NL (Espace naturel de loisirs)
  - NLc (STECAL à vocation de camping)
- PRESCRIPTIONS DIVERSES**
- Marges de recul sur routes départementales
  - Orientation d'aménagement et de programmation
  - Archéologie préventive
- DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE**
- Protection environnementale
  - Zones humides (L 151-23 du CU)
  - Élément de paysage (L 151-23 du CU) - Haies
  - Élément de paysage (L 151-23 du CU) - Boscements
- Protection architecturale**
- Changement de destination d'un bâtiment agricole (L 151-11 de CU) et élément de paysage (L 151-19 du CU) - Construction
  - Élément de paysage (L 151-19 du CU) - Construction
- SERVITUDES PARTICULIÈRES**
- Préservation du commerce
  - Lieux en ris-de-chaussée d'immeuble ne pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L 151-16 du CU)
  - Secteur de centralité commerciale (L 151-16 du CU)
  - Cheminements doux
  - POUR
  - Cheminements doux à créer ou à conserver (L 151-38 du CU)
- Protection des eaux potables et minérales**
- AS1 Périmètre de protection immédiate
  - AS1 Périmètre de protection rapprochée sensible
  - AS1 Périmètre de protection rapprochée complémentaire
  - AS1 Périmètre de protection éloignée
- Emplacements réservés**
- Installation d'intérêt général voirie ou équipement (L 151-41 du CU)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagements pour liaison douce	COMMUNE	1 300 m <sup>2</sup>
2	Aménagements d'une voie de desserte	COMMUNE	633 m <sup>2</sup>
3	Aménagements pour liaison douce	COMMUNE	85 m <sup>2</sup>

Médreac  
Commune de  
**MÉDRÉAC**  
Département d'Ille-et-Vilaine

**Plan Local d'Urbanisme**  
5.3 Plan de zonage Sud

